



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

DATE DU SCRUTIN : 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, Paula Knudsen, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - ❖ Poste de mairesse ou maire
 - ❖ Poste de conseillère ou conseiller du district 1
 - ❖ Poste de conseillère ou conseiller du district 2
 - ❖ Poste de conseillère ou conseiller du district 3
 - ❖ Poste de conseillère ou conseiller du district 4
 - ❖ Poste de conseillère ou conseiller du district 5
 - ❖ Poste de conseillère ou conseiller du district 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Horaire			
Vendredi 19 septembre 2025	9h à 12h	-	
Mardi 23 septembre 2025	9 h à 12h	et	13h à 16h
Mercredi 24 septembre 2025	9h à 12h	et	13h à 16h
Lundi 29 septembre 2025	-	et	13h à 16h
Mardi 30 septembre 2025	9h à 12h	et	-
Jeudi 2 octobre 2025	9h à 12h	et	13h à 16h
Vendredi 3 octobre 2025	9h à 16h30	-	

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9h à 16h30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : dimanche 2 novembre 2025, de 10h à 20h
Jour de vote par anticipation : dimanche 26 octobre 2025, de 12h à 20h

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au **21 octobre 2025 à 12h** à votre présidente d'élection de **voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le 21 octobre.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 22 octobre.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection :
Myriam Gauthier
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou la secrétaire d'élection à

l'adresse, au numéro de téléphone et au courriel ci-dessous :

Présidente d'élection – Paula Knudsen

10, rue de la Mairie
Saint-André-d'Argenteuil, Qc, J0V 1X0
450-537-3527, poste 2742
p.knudsen@stada.ca

Secrétaire d'élection – Myriam Gauthier

10, rue de la Mairie
Saint-André-d'Argenteuil, Qc, J0V 1X0
450-537-3527, poste 2739
m.gauthier@stada.ca

**DONNÉ À SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL CE 17^e JOUR DE
SEPTEMBRE 2025**

Paula Knudsen

**Paula Knudsen
Présidente d'élection**